



# INFOS CHSCT

## DROIT D'ALERTE AU SCOSE

### Déclaration préalable commune, FO, CGT, CFDT CHSCT SCOSE du 16 Mars 2018

Les élus du CHSCT du SCOSE, ont voté au mois de janvier 2018 à l'unanimité, une résolution vous demandant d'envoyer les dossiers CHSCT par courrier.

Les élus du CE DO Sud-Est ont voté la même résolution lors de la séance du mois de janvier, là aussi à l'unanimité.

Cette demande fait suite à votre refus de doter les élus CHSCT d'un PC portable, bien que l'accord sur les moyens IRP de janvier 2017 le prévoit.

Cependant vous nous avez convoqués sans envoi des dossiers !

Vous ne respectez ni les élus ni leurs décisions !

Pour cette séance vous avez convoqué les élus, enfin ceux qui ont reçu quelque chose pendant les vacances scolaires, ne respectant ni l'accord vie privée vie professionnelle, ni l'accord sur le numérique qui prévoit bien le droit à la déconnexion.... Les élus ne peuvent sans les outils nécessaires préparer un chsct en 2 jours !!

Si l'on ajoute à cela le vide systématique des dossiers présentés dans la précipitation, sans donnés RH, sans prise en compte des RPS, alors qu'ici nous traitons de l'humain, nous ne pouvons qu'en déduire une volonté de dégradation des relations sociales de la part de la direction du SCOSE.

Votre précipitation à engager un chantier horaire, fermer des plateaux, modifier les métiers, déménager les équipes, ajoutés à la réduction drastiques des PVC, ne font qu'accroître stress et anxiété sur un service déjà inquiet quant à son avenir !

L'ensemble de ces circonstances fait qu'à l'unanimité, les élus du CHSCT du SCOSE refusent aujourd'hui de siéger.

Votre refus d'envoi des dossiers aux élus constitue un délit d'entrave au fonctionnement de l'instance.

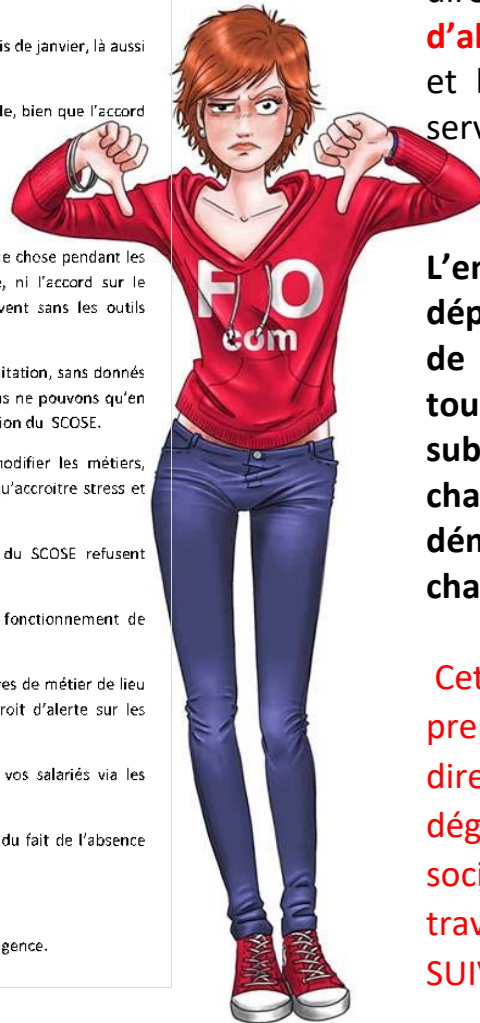
De plus l'état de stress généré dans les services par les modifications successives de métier de lieu de travail d'horaire, de rémunération nous amène à déposer ce jour un droit d'alerte sur les conditions de travail sur le SCOSE.

Pour rappel, vous décrivez vous-même les piètres conditions de travail de vos salariés via les verbatim du dossier Besoins<sup>2</sup>, tant du côté des CC que du côté des managers.

Conditions de travail que nous dénonçons depuis des mois voire des années du fait de l'absence totale de recrutement externe.

Les projets # OpenScose et Besoin<sup>2</sup> n'ayant en rien amélioré les choses.

En tant qu'élus du CHSCT, ne pas déposer un droit d'alerte, relèverait de la négligence.



Les élus **FO CFDT CGT** du CHSCT du SCOSE **refusent de siéger** et menacent la direction **d'un droit d'alerte** sur les conditions et la charge de travail du service.

L'ensemble des élus déplorant les successions de projets qui touchent tous les services du SCO subissant restructurations, changements de métier, déménagements, changement d'horaires.

Cette alerte aura-t-elle fait prendre conscience à la direction de la gravité de la dégradation du dialogue social et des conditions de travail au SCOSE ? A SUIVRE..

TROP C'EST TROP, RESPECTEZ-NOUS !

La Solidarité au service de tous!